

Mise en page Rémy Rochat

L'INVENTAIRE BENOÎT DE 1766



Editions Le Pèlerin

Mise en page Rémy Rochat

Collection « Etudes et documents »
No 275

L'INVENTAIRE BENOÎT DE 1766

Réalisé par divers dont Benjamin Golay, secrétaire du Consistoire et de la commune du Chenit, original aux archives de cette dernière sous la cote EC 50

Editions Le Pèlerin

Introduction

L'inventaire Benoit, issu des archives de la commune du Chenit, est un document important qui offre de plonger en plein dans les débuts de la seconde partie du XVIII^e siècle, alors que l'horlogerie a déjà pris pied de manière solide dans la région.

Cet inventaire permettra surtout, par lui-même et par les recherches qu'il nous demande, de faire connaissance avec la famille Benoît du Chenit. Deux auteurs locaux en ont parlé, avec une précision qui semble toute relative, Lucien Reymond et Hector Golay.

Lucien Reymond dit ceci :

En 1720 environ, Etienne Benoît, proscrit français venant du Vivarais¹, arriva dans la contrée et donna les coupes employées pour la communion contre la bourgeoisie du Chenit. Il fut d'abord aubergiste au Sentier. Plus tard (en 1760), il bâtit la maison des Places², d'où ses descendants sont allés sur le Crêt.

Cette famille est notre sœur cadette ; Etienne Benoît est le dernier défricheur étranger venu dans notre contrée. Ainsi fut terminée cette colonisation, commencée en 1304 par Perrinet Bron. Elle a été laborieuse, lente dans les premiers siècles, et rapide dans sa dernière période. Je suis loin de vouloir jeter le blâme à nos illustres réformateurs, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici un singulier rapprochement. Tandis que notre vallée commençait à être défrichée par des protestants fugitifs et persécutés, la partie française du même vallon, appelée Bois-d'Amont, se peuplait de catholiques genevois fuyant le courroux de Calvin et le bûcher de Servet fumant en Plainpalais³.

Propos d'Hector Golay :

Enfin, pour clôturer la série de nos anciennes familles bourgeoises, il nous reste à mentionner l'arrivée au Chenit, en 1725, d'Etienne Benoît, chassé du Vivarais par les dragonnades. « La famille Benoît est notre sœur cadette », écrit Lucien Reymond ; « épave de la guerre des Camisards » et de ses suites, elle apportait dans son écu de famille, larmes et fleurs sanglantes, un dernier témoignage de la France persécutée.

Etienne Benoît se fixa au-dessus du Sentier – les Places – où une localité voisine a gardé le nom de Combe-à-Etienne ; puis la famille vint s'établir sur le Crêt-de-l'Orient, où elle est encore représentée ; la plus nombreuse partie de cette descendance a quitté la Vallée⁴.

¹ Note de l'auteur : L'ancien Vivarais fait partie aujourd'hui du département de l'Ardèche.

² Note de l'auteur : Cette maison s'appelle aussi Chez-Jacques Abram. Il ne faut pas la confondre avec les Places, à bise de l'Abbaye. Ce mot dérive de faulde ou place à charbon.

³ Lucien Reymond, Notice de 1864, pp. 54-55.

⁴ Hector Golay, les familles de la Vallée de Joux, 1906, p. 35.

On ignore les sources de nos deux compères. Nos recherches donnent d'autres pistes.

Mais disons d'abord que la famille Benoît, en dépit de ce qu'il y ait eu pour le moins 5 garçons et 4 filles, ne prospéra pas ainsi qu'on aurait pu le penser. Par exemple dans le recensement 1785 figurant dans l'ouvrage du juge Nicole, ne trouve-t-on pour cette famille que :

Henri Benoît, devant la Côte soit Piguet-Dessous, 3 personnes.

Jaques-David Benoît, Le Brassus ou Bas du Chenit, 4 personnes.

Et c'est tout. Il y aurait ainsi eu à l'époque seulement 3 enfants du nom de Benoît, si l'on compte que les adultes aient déjà représenté 4 personnes du recensement. C'est maigre !

Chose à remarquer, il n'y a aucun Benoît sur le Crêt ni même à l'Orient ou au Sentier.

L'arbre généalogique Jean-Luc Aubert de Genève, nous donne bien une septantaine de Benoît, preuve que la famille s'est quand même développée, mais avant tout, il semble, au-delà du Mont-Tendre. Se peut-il aussi que cette généalogie implique des Benoît qui ne seraient pas originaires du Chenit et que l'on aurait retrouvé par exemple à l'extérieur, issus d'émigrés partis de France en même temps qu'Isaac Benoît, à la fin du premier quart du XVIII^e siècle, lors des mêmes « dragonnades » ?

On découvre dans le registre des mariages de la paroisse du Sentier (ACV, 126/13, photocopies⁵), p. 251, la notation suivante :

Isaac fils de fut (feu) Jean Paul Benoît réfugié du vivaret et Magdelaine fille de David Le Coultre du Chenit le 11^e 8bre 1726, habillé le sus dit Isaac et armé conformément au mandat souverain comme témoignage m'en a été produit du Sr. Lieutenant Le Coultre.

Dans le registre des confirmations (ACV 126/13, photocopies⁶), on trouve la confirmation de Pâques 1743 (p. 42) de Suzanne fille d'honorable Isaac Benoît, et la confirmation de Pâques 1746 (p. 45), d'Anne Marie fille d'Isaac Benoît du Vivaré.

p. 46. Reçu après la fête de Pâques, le 13 avril 1747, Pierre Nicolaz Benoît.

A la page 51, pour Pâques 1749 on lit :

David, fils d'Isaac Benoît, réfugié, le dit David, si embarrassé dans l'expression, qu'à peine peut-il être entendu⁷, cependant en bon sens. ... David Benoît.

p. 55. Admis à Pâques 1751, Jean Marc d'Isaac Benoît⁸.

⁵ L'original de ce registre est déposé aux archives du village du Sentier où il constitue une pièce essentielle, pour l'heure sous l'œil vigilant de l'archiviste Claude Karlen qui nous en a offert les photocopies et le CD. Merci à lui.

⁶ Même remarque que dessus.

⁷ Timide ou diminué ?

p. 58. Admis à Pâques 1753, Jeanne Charlotte d'Isaac Benoît.

p. 61. Admis à Pâques 1756, Elisée d'Isaac Benoît.

p. 64. Admis à Pâques 1758, Jaques Benoît.

p. 66. Admis à Pâques 1759, Livie du sr. Isaac Benoît.

Sauf omission, le couple Benoît-Le Coultre aurait donc eu 9 enfants, tous nés à la Vallée.

Chose assez particulière, Isaac Benoît, peut-être le dernier protestant réfugié dans notre région suite à des persécutions dans son pays natal, devait lier son nom à la famille Le Coultre, elle aussi protestante et réfugiée, mais cela plus d'un siècle et demi auparavant, au milieu du XVI^e siècle.

Est-ce pur hasard, ou nos anciens huguenots gardaient-ils encore le souvenir de leur ancienne origine qui auraient tissé certains liens entre eux ?

Isaac Benoît décède à la fin d'avril 1766, en même temps que deux de ses fils, Nicolas et Jaques. Il ne fait presque aucun doute qu'il s'agisse ici d'une maladie contagieuse qu'il reste à désigner précisément. Le prouverait la note suivante, page 31 de l'inventaire :

Plus ils ont indiqué avoir vendu du vin à 30 batz dès la mort du père qu'ils ont employés à la maison et pour les malades.

Des malades parmi lesquels peut-être les deux fils condamnés eux aussi à mourir, et d'autres membres de la famille qui ont pu guérir.

Retour à Isaac Benoît. L'inventaire de ses effets, comme aussi de ses créances, montre qu'il fut un personnage très important de la commune du Chenit, et que ses activités portaient sur plusieurs professions. Il fut cabaretier, il géra un domaine et amodiait une montagne, celle-ci, propriété des demoiselles d'Aubonne, peut-être les Grands-Plats, sujet qui sera traité plus bas. Cette amodiation est de 25 louis d'or neufs, soit 1000 florins, le louis ayant donc une valeur de 40 florins.

En vérité la situation que laisse derrière lui Isaac Benoît, est complexe voire confuse. Il ne faudra pas moins que la connaissance formidable des gens de la région du secrétaire Golay pour la démêler en un document de 123 pages que l'on trouvera donc plus bas. Ne négligeons pas pour autant ici le rôle de plusieurs tuteurs qui durent eux aussi livrer leurs comptes, s'activant en général pour les filles.

Cet inventaire serait à dépouiller entièrement et systématiquement. Le millésime de sa rédaction offre en effet de se trouver dans une période extrêmement intéressante pour l'histoire de la Vallée de Joux, celle où la profession d'horloger se confirme de plus en plus. A cet égard les professionnels de cette branche cités permettront de mieux établir la liste des premiers ayant pratiqué à la Vallée, liste naturellement à confronter avec celle qui pourrait découler du dépouillement systématique du livre de la maîtrise.

⁸ Benoît écrit à cette époque sans le ^.

Ce travail sort du cadre que nous nous sommes fixé ici, celui essentiellement de reproduire l'inventaire dans sa totalité afin de permettre à l'historien du futur d'utiliser cette pièce capitale. Néanmoins nous avons cru bon de signaler tous les horlogers de cette époque par un sigle (cadran avec aiguilles) figurant en principe à gauche de la feuille.

Dans son historique sur l'Hôtel de Ville, par incidence, Auguste Piguet fut appelé à parler d'Isaac Benoît :

A la même époque apparut une seconde plaque de foyer, taque en bon français. Un Bourguignon se chargea de la livrer au prix de 112 florins. Mais où l'encastra-t-on ? Y avait-il donc un second foyer à l'étage ? Il convint également de changer l'emplacement du four. Sans doute à l'extérieur à l'origine, selon l'ancienne coutume, il fut probablement aménagé au fond de la cuisine. La rebâtisse dont il vient d'être question dura de juillet 1755 à fin 1756. Chose curieuse, les hôteliers associés, Isaac Benoit et Jean-Louis Loup, fonctionnèrent comme entrepreneurs improvisés. Ils s'en tirèrent à la satisfaction générale et touchèrent 400 florins d'indemnité, le débit ayant été fort réduit pendant les opérations de reconstruction⁹.

Il restera à déterminer, d'après les ACC, quelle fut la période exacte où Isaac tenait l'Hôtel de Ville du Sentier. Il y était donc en 1755, il y était encore en 1759, les deux factures dont on trouvera la transcription ci-dessous en témoignent.

L'inventaire pourrait apporter une petite précision à ce sujet :

N-B. Ledit défunt Benoît qui avait été amodieur et cabaretier au Chenit jusques à sa mort ou à peu près, ayant laissé ses livres dans le plus grand désordre que l'on puisse voir et remplis d'erreur ainsi qu'ils en font foi.

Amodieur, on en revient sur le choix de la montagne louée par la famille, à notre avis et avant une conclusion définitive, les Grands Plats, du côté du Mont-Tendre, possédée alors par les demoiselles d'Aubonne.

Un fait à découvrir à la page 22 de notre document, donne à croire qu'il s'agirait bien de cette montagne. En effet, le 28 8bre, le secrétaire Golay, pour l'hoirie Benoît livre 5 florins 9 pour la cotisation du chemin à travers la montagne. Comme il s'agit de la nouvelle route du Marchairuz, les amodieurs des d'Aubonne ne peuvent payer une cotisation que parce qu'il sont à proximité de cette nouvelle route.

L'inventaire principal fut pris à la maison des hoirs Benoît, celle-ci probablement construite par le père peu après son arrivée à la Vallée, mais dans tous les cas après 1725. C'est aussi probablement cette maison des Places construite au-dessus du Sentier et citée par Lucien Reymond et Hector Golay.

⁹ Voir nos transcriptions dans le cadre des ACC.

Mais les Benoît devaient occuper une autre bâtisse, tout au moins pour leurs activités agricoles. Celle-ci n'aurait été autre que celle du capitaine Thomasset à partir de 1765, selon la plaque de la Fontaine du Planoz. Elle appartenait avant cette époque, sauf erreur, à la famille d'Aubonne.

Dans cette maison vivait Jaques Benoît, l'un des fils décédé à la fin d'avril 1766.

L'inventaire donne naturellement d'autres précisions qui permettraient peut-être de mieux situer encore cette famille et les lieux qu'elle habita. Le recours au cadastre de beaucoup postérieur à cette époque, est inutile.

Dans tous les cas la succession d'Isaac Benoît ne sera pas aisée, avec en premiers des fils qui ferment la porte aux officiels lorsque ceux-ci viennent dresser l'indispensable inventaire.

Certain des frères contestera longtemps le règlement tel qu'il était présenté, et la patience du Consistoire sera souvent mise à mal avec des gens en apparence assez tortueux, tout au moins pour celui-là.

Nous n'avons pas retrouvé d'autres informations concernant la famille Benoît dans les ACC. Il est probable cependant que les ACV puissent nous livrer infiniment plus de matière, ne serait-ce que par les registres notariaux qui doivent regorger de transaction concernant cette famille. Il y a donc là un riche terrain de recherches que nous n'effectuerons pas nous-même, notre but ici étant avant tout de mettre à la disposition du public un document de qualité.

Nous terminerons notre introduction en vous proposant les armoiries de cette famille rapidement décrites plus haut par Hector Golay et qui nous les propose ici issues de son même ouvrage. Les couleurs sont de notre fait.

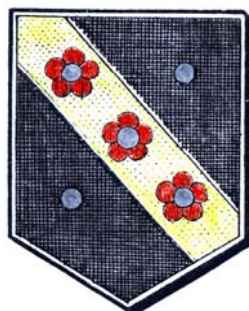
Bonnes découvertes.

Les Charbonnières, en août 2010 :
Rochat

Rémy

BENOIT

1723.



Sable (noir) pour le fond, argent pour les ronds, rouge pour les fleurs et or pour le bandeau. Pour plus de détails, surtout pour la désignation exacte, voir l'armorial vaudois que nous n'avons pas présentement sous la main.

Copie d'Inventaire, Devoir et
Devoir, Partage et Comptes de
l'hoirie du s.^r Isaac Benoit du Chenit
en son vivant Cabaretier au dit Lieu,
Decedé à la fin d'Avril 1766, pour
être remise à Elizée Benoit un des
dits hoirs, à sa requisition, par
mandat Baillival datte le 23.^e 8^{bris}
1771.

M. Le 29.^e avril 1766. Les s.^rs Juge Nicole
et secrétaire Goley s'étant transporté
à la maison des dits hoirs pour y
proceder à un Inventaire, ces hoirs
s'y opposerent absolument; En suite de
ce refus et après les Demarches faites
en consequence, ils y retournerent le
12.^e du mois de May suivant, pour
y vaquer comme suis.

Inventaire des Effets et Meubles de
feu le s.^r Isaac Benoit et de ceux de ses
Defunts fils Nicolas et Jacques, les trois
Decedés ces jours passés; Le dit Inventaire
pris par les s.^rs Juge Nicole et le
secrétaire Fousigère, présent les s.^rs
Jean, David et Elizée autres fils dudit
s.^r Benoit, Abrām Isaac Simon meyler (?)
Tuteur de sa sœur veuve du dit
Jacques

2^{de}

Jacques et de sa fille, Pierre Meylan
horloger du Brémus Conseiller Tutelaire
de sa femme veuve du dit Nicolas, —
et Abraham Isaac deques mar^d Tuteur des
Enfants du dit Nicolas, tous du
Cherit. au dit lieu ce 12^{de} May -
1766.

Primō. 12 Livres ou Cahiers de Comptes
5 boites pleines de papiers, une dite à
chapeau pleines

Il s'est trouvé dans une Bourse douze
Louis d'or neufs en pièces, dont ils en ont
livré un présentement à Louis Daniel
Meunier de Perroy, à compte

Plus dans dite Bourse en argent blanc
et monoye 64 H 11 B.

Plus dans une petite boite 13 H 9 B.

Les dits fils ont déclaré avoir livré dès la
mort de leur Père savoir vingt cinq Louis
d'or neuf qu'ils ont en voye aux Demoiselles
d'Aubonne à compte de l'amodiation de leur
bien pour 1765.

Plus 18 H à Isaac ^{Louis} gros de la Coudre pour
voiture de vin

Plus Nicolas leur a déclaré à son lit de
mort d'avoir livré à Jean Bourgeois de
la Saigne 21 écus petits

Jean a livré 7 bat. au marguillier pour
la fosse du dit Nicolas

une montre à boite et Chainette d'argent
avec un étui garni en argent.

3^e

3 paires Boutons d'argent pour chemises,
cest à dire pour 3 chemises —
une paire boucles de jarretières d'argent. —
une tabatière de bergamote ou orange —
une boîte remplie de boutons et d'olaceries
2 rasoirs avec une belle pierre à les éguiser
un Justaucorps et veste de Cordillac blanc —
une veste de camelot moiré noir
un Justaucorps de peluche bleue
une froche de triège gris carronné, usée
une veste de coton à petit bouquet
une veste et culotte de serge de londre noire
une veste le devant de velour rouge ciselé
une cravate de galette noire
une ditte de laine noire
un broustou de mouleton
un Justaucorps bleu, usé
une paire de guêtres de Cordillac à boutons
une jupe de fa defante femme de Droquet jusqu'
que les fils ont dit qu'il s'étoit réservé pour eux
un broustou de Cordillac
deux paires bas de laine noir
une paire dit de fil et coton
une paire dit de fil et coton bleu et blanc
une cravate de foye
un manchon de velour noir avec létui de carton
Cinq mouchoirs de poche
deux chapeaux unis
cinq perruques en poil avec une boîte à chapeau
une paire vieux pavement rouge et quelques
coupons d'étoffe — — —
une paire soulier avec les boucles
15 chemises bonnes, médiocres et usées
3 plétons de laine blanche
3 paires lunettes
un couteau de poche à manche de corne

4.

un crayon
une petite corbellette de racine
une petite cassette de bois de noier
un tablier de cotonne rayée provenant de
la defunte femme
un tapis d'indienne pour une couverture de lit
6 grandes napes de serviette
12 napes de table de toile ordinaire
2 dites presque usées
15 serviettes de différentes façons
une dite que l'Henriette a dit être au pertuiset
2 lit de pierlattes verte à chacun 4 rideaux
et deux tours
24 draps de lit
2 aunes de toile
un lit soit rideaux et tour façon de tapisserie
2 rideaux de fenêtre dit
un dit vert aussi pour fenêtre
4 couvertes de lit d'indienne
1 dite de toile peinte
5 dites de laine
3 coitre de plume
3 grands coissins dit
un oreiller de plume
2 paillasses de lit
6 coissins de boure d'avoine
en core un grand coissin de plume et un
oreiller dit
18 Livres et demi de fil de toupie
plus 5 Livres et demi dit ~
26 Echevettes soit grosses écharpes de fil de rite
et de toupie
14 quenouilles de lin non filé
il ya de la toile chés la veuve de Joseph
au demars
2 chabits neufs à pieds tournés et vergettes
de fer
un dit à pieds tournés et vergettes de fer

5^e

un Châlit, qui est chés Abram Diquet beau fils.
par prêt
un dit soit chariot
après les armes prélevées pour 5 fils il reste
5 vieux fusils à petit calibre
un gros sabre avec le ceinturon
14 couteaux de table médiocres et cassés
36 fourchettes médiocres et cassées
50 pièces d'étain en Bassins, plats et assiettes
pésant 68 lb
5 demis pots, une quartette et une demi dite
pèsent 15 lb ^{1/4}
une grande cuiller à servir et 18 petites d'étain
4 salières d'étain
2 verres dits
4 Chandeliers de loto dont l'un cassé
7 paires mouchettes une partie gâtées
1 Beaume à 4 parties
un dit en musique
un dit en musique
un Bassin de terre pour barbier
un chauderon de cuivre
un fer ou fauchon à couper la viande
6 tasses et coupes à café et 2 cuilliers de tombac
un Moulin à café
2 Cafetières de fer blanc
2 salières de verre
2 écuelles de terre jaune fine
24 pièces de terre blanches
20 pièces de terre communes en Bassin plats,
et assiettes
une poëlle à poisson
2 Casseroles de cuivre
un petit chauderon de cuivre jaune
une terrine de fer battu



L'Hôtel de Ville du Sentier. Il est évident que du temps où les Benoît le tenaient, au milieu du XVIIIe siècle, la bâtisse ne devait pas avoir la même allure, plutôt maison basse à un seul étage. Tandis que les maisons de l'autre côté de la rue n'existaient pas.